



**PROJET DU GOUVERNEMENT
DOCUMENT D'APPUI AU PROGRAMME**

Intitulé du Programme : Programme d'appui à l'Autonomisation socio-économique des Femmes et des Jeunes (PAFJ)

Durée : 5 ans (60 mois)

Date de démarrage : 2013

Secteurs concernés : Développement Social (Femmes et Jeunes)

Ancrage institutionnel : Ministère en charge du développement social

Agences gouvernementales d'exécution : Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat Féminin (Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté/CSO/PLCP) ; Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques (Unité de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes/ UCSP))

Zones d'intervention : Régions de Dakar, Kaolack, Fatick, Tambacounda, Kédougou et Ziguinchor

Partenaire technique et financier : Banque Africaine de Développement (BAD)

Coût Total : 17 000 000 000 FCFA

Prêt BAD : 16 500 000 000 F Cfa

Apport de l'Etat du Sénégal : 500 000 000 FCFA

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II. EXPERIENCES PASSÉES ET LEÇONS À RETENIR	6
III. OBJECTIFS ET COMPOSANTES DU PROJET	10
3.1 Objectif général :	10
3.2 Objectifs spécifiques :	10
3.3 Résultats attendus	10
3.4 Composantes du Projet	11
IV. ZONES D'INTERVENTION	11
V. STRATEGIE D'INTERVENTION	12
VI. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS ET DE GESTION	14
6.1 Arrangements institutionnels.....	14
6.2 Les arrangements de gestion	14
VII. SUIVI EVALUATION.....	14
VIII. LE CADRE DE RESULTATS STRATEGIQUES.....	16

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La population du Sénégal est estimée à 12,5 millions habitants, en 2010, avec un taux annuel de croissance de 2,6. Selon les estimations de 2010, 55% de la population sénégalaise vivent en milieu rural, un Sénégalais sur deux a moins de 20 ans et près de deux Sénégalais sur trois ont moins de 25 ans. Cet accroissement ne s'est pas accompagné d'une offre conséquente d'opportunité d'emplois durables et de services sociaux de base.

La période 2000-2011 est caractérisée par des performances économiques insuffisantes pour réduire la pauvreté. Le taux de croissance du PIB s'est établi en moyenne annuelle à 3,9%, un ratio légèrement supérieur au croît démographique (2,6%). Ce taux est inférieur aux prévisions initiales et au rythme minimum de 7% nécessaire à la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015.

L'indice de Développement Humain (IDH) du Sénégal est relativement faible (0,459). Il est ainsi classé au 155^{ème} rang mondial sur 187. Les résultats provisoires de la deuxième enquête de suivi de la pauvreté, au Sénégal révèlent une tendance évolutive positive de la réduction de la pauvreté, en 2010-11 avec une baisse la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté, passant ainsi de 55,2% en 2001 à 48,3%, en 2005, pour atteindre 46,7%, en 2011. Durant la même période, la situation est marquée par une légère baisse à Dakar et en milieu rural, et une stabilisation dans les autres centres urbains.

Au même moment, l'indice des inégalités liées au genre (0,566) reste marqué par de grandes disparités sociales entre hommes et femmes. D'autres disparités entre les régions sont persistantes par rapport à l'accès aux infrastructures de base : eau potable et assainissement, infrastructures de transport, de stockage, de conservation et de transformation des produits locaux, électricité et aménagements hydro-agricoles. Ce qui constitue des facteurs majeurs d'inégalité et d'inefficience dans la contribution à la croissance économique.

En matière d'emploi, l'on note que la population active augmente à un rythme supérieur à l'offre d'emplois dans le secteur formel et/ou moderne. Le taux de chômage est de 10,2%. Il est de 7,7% chez les hommes et de 13,3% au niveau des femmes. Par contre, le taux de chômage chez les jeunes est de 12,7%.

Plus que l'excès de la demande de travail sur l'offre, ce sont le sous-emploi et l'inadéquation entre emploi/formation qui font partie des principaux problèmes du marché de l'emploi. Le taux de sous-emploi représente 32% au sein de la population active.

A l'image des autres secteurs, l'emploi présente des disparités géographiques et de genre. Dans les zones rurales, les femmes sont principalement actives dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Elles utilisent encore des moyens de production rudimentaires pour près de 82,6% contre 79,4% chez les hommes. En milieu urbain, les femmes s'investissent particulièrement dans le secteur informel plus souple et plus adapté à leurs capacités financières et au calendrier de leurs activités. Elles restent ainsi peu représentées dans le secteur formel et n'arrivent pas à s'investir dans les secteurs à haute valeur ajoutée car elles éprouvent d'énormes difficultés à accéder à des moyens de production (terre, équipements, engrains), à des financements massifs tenant compte de leurs

conditions de vie et de leurs positions sociales. De plus, elles arrivent difficilement à sécuriser leurs faibles revenus tirés de l'appui des projets et programmes de lutte contre la pauvreté en raison de leur propension à utiliser lesdits revenus pour des dépenses de consommation, de santé et d'éducation de leurs familles en l'absence de filets de sécurité social.

L'avènement des crises alimentaire, économique, financière et énergétique avec leurs conséquences drastiques sur les conditions de vie des ménages en termes de perte de revenu et d'emploi et de difficultés d'accès aux services sociaux de base n'a fait qu'exacerber cette situation jadis précaire des femmes sénégalaises. Ce qui a entraîné un basculement d'une frange importante de la population et principalement les ménages dirigés par les femmes dans l'extrême pauvreté et conséquemment un ralentissement dans l'atteinte des OMD et une faible valorisation du potentiel d'initiatives et de capacités productives des agents économiques. Les tableaux ci-après reflètent la situation du marché de l'emploi et du chômage des jeunes.

Tableau 1 : Situation de référence du marché de l'emploi (SOURCE : ANSD)

	TAUX D'OCCUPATION	TAUX NET D'ACTIVITE	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX DE SOUS-EMPLOI
NATIONAL	43,8%	48,8%	10,2%	32%
DAKAR URBAIN	38,7%	40,2%	14,1%	27,8%
AUTRES CENTRES URBAINS	34,6%	45,1%	13,9%	39,8%
RURAL	50,2%	54,2%	7,4%	31,4%

Tableau 2 : Situation de référence emploi des jeunes 15-24 ans (SOURCE : ANSD)

	TAUX D'OCCUPATION	TAUX NET D'ACTIVITE	TAUX DE CHÔMAGE
NATIONAL	36,6%	40,8%	12,7%
DAKAR URBAIN	21,6%	31,6%	16,8%
AUTRES CENTRES URBAINS	21,6%	31,6%	16,3%
RURAL	46,1%	51,5%	10,5%

La promotion de l'emploi des femmes et des jeunes ne peut à elle seule favoriser leur autonomisation sans une amélioration de leurs conditions d'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base préalable à l'atteinte des OMD et d'un développement humain durable.

Concernant l'accès aux services sociaux de base, les progrès notables ont été réalisés pour l'accès à l'éducation primaire, à l'eau potable et à la santé. Cependant, ces acquis demeurent faibles par rapport à l'atteinte des Objectifs du Millénaires pour le Développement (OMD), surtout pour l'accès à la santé maternelle et infanto-juvénile, à l'assainissement et à l'achèvement du cycle primaire.

Au niveau de l'éducation le Taux brut de préscolarisation a connu une croissance, passant ainsi de 8,0% en 2006 à 10,7% en 2011. Quant au taux brut de scolarisation au primaire, il est estimé à 79,7% en 2011, contre 75,8% en 2005, ce qui correspond à une croissance d'au moins 4%. Cependant, il convient de relever la persistance d'importantes disparités régionales.

A cela s'ajoute le taux élevé de déperdition scolaire. Près du tiers (1/3) des enfants en âge scolaire n'achève pas le cycle primaire. En 2010, le taux d'abandon est estimé à 8%. Cela malgré efforts consentis par le gouvernement et les partenaires pour améliorer la qualité dans le système éducatif.

En matière d'enseignement technique et de formation professionnelle, des acquis importants ont été enregistrés mais des contraintes demeurent : la couverture géographique n'est pas équilibrée entraînant des disparités dans l'offre de formation. La région de Dakar concentre à elle seule la majorité des effectifs inscrits (62,5%) et l'essentiel de l'offre privée (79,3%).

Au niveau de la santé, la couverture en infrastructures sanitaires et de personnel qualifié est en deçà des normes de l'OMS. Les zones rurales sont moins dotées comparativement aux centres urbains.

Il faut cependant relever les progrès enregistrés par le Sénégal en matière de lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme, et la promotion de la santé de la mère et de l'enfant. Pour la période 2007-2011, le taux de mortalité infantile est de 29% correspondant à 47 naissances vivantes sur 1000 sont décédées avant d'atteindre leur premier anniversaire. La mortalité maternelle est estimée à 392 décès maternels pour 100000 naissances vivantes, en 2010-11, soit une baisse de 2%, en 6 ans.

Dans le domaine l'accès à l'eau et à l'assainissement, malgré les résultats encourageants enregistrés pour l'accès à une eau potable, des efforts en termes de financement supplémentaire devraient être faits pour améliorer les conditions d'hygiène, de salubrité des populations, conditions d'un bien-être des femmes et des jeunes. En l'absence de réseaux denses de forages, de points d'eau accordés à des systèmes d'irrigation à des périmètres maraîchers à haute intensité de main d'œuvre, les femmes et les jeunes notamment ceux du monde rural rencontrent d'énormes difficultés pour valoriser leurs potentiels de production principalement dans le secteur agricole.

Au regard de ces contraintes et opportunités, le Gouvernement du Sénégal a élaboré avec toutes les parties prenantes une nouvelle Stratégie Nationale de Développement Economique et social (SNDES, 2013-2017) qui, tout en se fondant sur une vision à long terme de promotion d'une société sénégalaise émergente dans la solidarité intra et intergénérationnelle, vise à apporter une réponse au défis majeurs liés à la croissance économique, à la création d'opportunités d'emplois et de revenus et à l'accès aux services sociaux de base en mettant l'accent sur l'offre et la demande.

Conscients de ces enjeux stratégiques et opérationnels, le Gouvernement du Sénégal et la Banque Africaine de Développement se proposent d'unir leurs efforts pour mettre en place une nouveau Programme d'Autonomisation socio économique des Femmes et des Jeunes (PAFJ) à travers la création d'opportunités d'emploi et de revenus et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Ce programme se propose de consolider et de renforcer les expériences passées et les leçons retenues tout en s'inscrivant dans une nouvelle dynamique de promotion d'initiatives innovantes en matière de création d'opportunité d'emploi et de revenus.

Des missions de supervision périodique, de revue à mi parcours et d'évaluation finale ou d'achèvement seront également programmées.

VIII. LE CADRE DE RESULTATS STRATEGIQUES

Composante 1 : Amélioration de l'accès aux opportunités d'emplois et de revenus.

Compasante 1 : Amélioration de l'accès aux opportunités d'emplois et de revenus.				
OMD : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim				
Axe stratégique SNDES : Croissance, productivité et création de richesse	Sous objectifs CRS/PTF	OS1 : Favoriser l'accès des femmes et des jeunes aux opportunités d'emplois et de revenus.	Indicateur d'effet	
Promouvoir la création d'opportunités d'emploi et de revenu pour l'atteinte des objectifs de croissance économique inclusive des femmes et des jeunes	F F T T S	<p>Effets recherchés</p> <ul style="list-style-type: none"> La promotion et le développement des micro, petites et moyennes entreprises apporte une contribution majeure à la création de revenus, d'emplois décents en faveur des femmes et des jeunes dans les zones de concentration (OMD 1, 3, 6, et 7). <p>Stratégie de partenariat : La mise en œuvre de l'assistance est basée sur l'approche programme. Ceci suppose, une complémentarité/synergie de l'assistance des différents partenaires conduisant à la réalisation en phase, de deux (02) composantes : accès aux opportunités d'emplois et de revenus et l'accès aux services sociaux de base. Dans ce contexte, un partenariat avec les projets et programmes de lutte contre la pauvreté, en cours ou à venir, sera privilégié dans les zones de concentration.</p>	<p>Indicateur d'effet</p> <ul style="list-style-type: none"> Augmentation des revenus des femmes et des jeunes d'emplois, particulièrement des jeunes et des femmes est favorisée. 	
Produits recherchés		<p>Indicateurs de succès</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de filières et créneaux porteurs identifiés dans les zones d'interventions % de femmes ayant accès aux opportunités d'emploi et de revenus (créneaux porteurs des grappes de croissance identifiées dans les zones d'intervention) % de jeunes ayant accès aux opportunités d'emploi et de revenu % de femmes ayant accès aux services financiers % de femmes ayant accès aux services financiers taux d'accroissement des MPE de femmes et de jeunes nombre de MPE créées en milieu rural et urbain 	<p>Indicateurs de référence dans les zones</p> <ul style="list-style-type: none"> établir la situation de référence dans les zones d'intervention identifier les créneaux porteurs et les filières productives à haute valeur ajoutée dans les pôles de développement des zones d'intervention Concevoir et mettre en œuvre un dispositif technique d'appui à la valorisation des projets productifs des femmes et des jeunes informer et sensibiliser les femmes et les jeunes sur les opportunités Mettre en place des banques de projets de jeunes et de femmes. 	<p>Apports</p> <p>150 000 000 pour études, ateliers et rapports</p> <p>150 000 000 Service consultants</p> <p>50 000 000 pour ateliers d'information et sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> 113 300 000 F CFA <p>TR : 463 300 000 F CFA</p>

<p>R2 : Des fonds de crédit destinés au financement des projets des femmes et des jeunes sont mis en place et rendus fonctionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'IMF diagnostiquées dans les zones d'intervention. - Nombre d'IMF sélectionnées - Nombre de conventions signées - % de femmes ayant accès aux services financiers - % de femmes ayant accès aux services financiers - Volume de financements accordés aux femmes et aux jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - identification et sélection des institutions financières porteuses - signature de conventions de portage des fonds avec des institutions financières - mise en place de lignes de crédit pour le financement des initiatives et capacités productives des femmes - mise en place de lignes de crédit pour le financement des initiatives des jeunes - mise en place de lignes de crédit pour le financement des initiatives productives financées - réalisation d'études de capitalisation sur les initiatives et capacités productives financées - équipements - appui conseil - suivi évaluation 	<p>TR : 8 263 300 000 F CFA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - fonds de crédits 4 00 000 000 F CFA destinés aux femmes - fonds d'insertions 4 000 000 000 F CFA destinés aux jeunes -Service de consultant : 150 000 000 F CFA - 113 300 000 F CFA *expert en micro finance jeunesse *expert en micro finance jeunesse 	<p>12 192 000 000 F CFA</p>
<p>R3 : Un programme d'équipements, de matériaux et de technologies appropriées au profit des femmes et des jeunes est mis en place et rendu fonctionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'études de faisabilité réalisées et validées dans les domaines ciblés. - Un programme d'équipements, de matériaux et de technologies appropriées est mis en place au profit des femmes et des jeunes. - Nombre de matériaux, d'équipements et de technologies appropriées est mis en place au profit des femmes et des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des études de faisabilité - d'implantation d'équipements, de matériaux et de technologies appropriées de production et de transformations pour les femmes et les jeunes (agricole, pêche, élevage, transformation des produits). - Mettre en place un programme d'équipements, de matériaux et de technologies appropriées de production et de transformations pour les femmes et les jeunes. -appui conseil -suivi évaluation 	<p>TR : 3 465 400 000 F CFA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes 50 000 000 Matériels et équipements 3 415 400 000 	<p>12 192 000 000 F CFA</p>
<p>TOTAL COMPOSANTE 1</p>				

Composante 2 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base;

Axe stratégique SNDES : Capital humain, protection sociale et développement durable	Sous objectifs CRS/PTF	OS 2 : Améliorer l'accès des femmes et des jeunes aux infrastructures et services sociaux de base de qualité : OMD : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim	
		Effets recherchés	Indicateur d'effet
Promouvoir l'accès des femmes et des jeunes aux services sociaux de base de qualité	E F E F T S	<p>Les femmes et les jeunes des zones de concentration ont accès et utilisent des services sociaux de base de qualité, contribuant ainsi à accélérer l'atteinte des OMD.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le pouvoir de décision des femmes et des jeunes et les capacités des comités de gestion sont renforcées, en vue d'améliorer leur accès et leur contrôle aux services sociaux de base. 	<ul style="list-style-type: none"> L'accès aux services sociaux de qualité est assuré dans les zones de concentration, en particulier pour les femmes et les jeunes. Le pouvoir de décision des femmes et des jeunes et les capacités des comités de gestion sont renforcées, en vue d'améliorer leur accès et leur contrôle aux services sociaux de base.
<p>Stratégie de partenariat : Un partenariat solide pourra être construit dans le cadre de la réalisation des services sociaux de base, avec les autres programmes de lutte contre la pauvreté notamment le PNDL, les autorités régionales et locales, la société civile et le secteur privé. L'accent sera mis, à cet effet, sur la demande et l'utilisation des SSB à travers des espaces polarisants d'un développement local participatif, pour l'atteinte des OMD et la réduction des GAPs.</p>			
<p>OS2 : Améliorer l'accès des femmes et des jeunes aux infrastructures et services sociaux de base de qualité ;</p>			
Produits recherchés	Indicateurs de succès	Activités majeures	Apports
RI : Les capacités de planification des communautés de base (femmes et jeunes) sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites d'implantation des infrastructures identifiées. - Nombre de communautés touchées (femmes et jeunes) - Un guide élaboré et le rapport validé. - Nombre de PLD, PIC, PDQ réalisés et/ou actualisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - procéder au ciblage des zones d'intervention. - organiser des campagnes d'information et de communication. - élaborer des guides méthodologiques d'intégration des besoins en infrastructures des services sociaux de base des femmes et des jeunes dans les outils de planification (PLD, PIC, PDQ) des collectivités locales - appuyer l'élaboration et l'actualisation des documents de planification locale (PLD, PIC, PDQ) prenant en compte les besoins des femmes et des jeunes. 	<p>Le programme intervient à hauteur de 8 000 000 F CFA (17 300 \$) par outil de planification X 20 pôles de développement = 160 000 000 F CFA soit \$ 346 000. En rapport avec le Conseil Rural, le PNDL et les autres programmes intervenant dans la décentralisation, des cofinancements sont établis à travers des protocoles d'accord</p> <p>93 000 000 service consultant jeunesse et femme</p> <p>TR : 261 000 000 F CFA</p> <p>-suivi évaluation</p>

R2 : Un portefeuille d'infrastructures et de services sociaux de base durables et fonctionnels en faveur des femmes et des jeunes est réalisé dans les zones ciblées ;	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de structures socio-sanitaires réalisées (case de santé, maternité, centres ado). -Nombre de structures sanitaires fonctionnelles. -Nombre de centres de ressources communautaires réalisées et fonctionnelles. -Nombre d'écoles maternelles fonctionnelles réalisées. -Nombre de salles et d'écoles primaires fonctionnelles réalisées. - Nombre de villages raccordés au KM. - Nombre d'unités de traitement des eaux à des fins de consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et réhabiliter des infrastructures et équipements communautaires de base dans le secteur de la santé, de la mère et de l'enfant et de la jeunesse. - Construire, réhabiliter et équiper des centres de ressources communautaires spécifiques aux jeunes - construire, réhabiliter et équiper des infrastructures de base dans le secteur de l'éducation. - Réaliser des ouvrages d'adduction d'eau potable (AEP), de traitement d'eau à des fins de consommation. <p>-suivi évaluation</p>	<p>Le programme prend en charge les coûts d'un montant de 15 500 000 F par case de santé avec un paquet minimum de service devant contribuer à l'atteinte des OMD : la santé de la mère et de l'enfant, l'équité et l'égalité de genre et de la protection de l'environnement : (30 X 15 500 000) = F CFA 465 000 000F</p> <p>Afin de rendre fonctionnelle les structures sanitaires, le programme intervient à hauteur de 4.300 000 F pour l'équipement et la dotation en médicaments d'une case de santé : (4 300 000 X 30) = 129 000 000</p> <p>Totaux santé : 594 000 000 F CFA</p> <p>Le programme intervient dans le cadre de la réalisation de centres de ressources communautaires pour les femmes et pour les jeunes à hauteur de 50 000 000 X 12 infrastructure dans les six régions.</p> <p>600 000 000 F CFA</p> <p>-Le programme intervient dans la construction d'écoles primaires avec 2 salles de classes, bloc administratif, blocs d'hygiène et murs de clôture à hauteur de (15 000 000 F CFA x 18) = 270.000.000F</p> <p>-En collaboration avec le Ministère de l'éducation nationale, des cofinancements sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre du PDEF.</p> <p>Totaux Education : 270 000 000 F CFA</p>	<p>-Le programme finance les activités d'adduction d'eau à hauteur de (6 600 000 f CFA par KM de raccordement x 50) = 330 000 000 F CFA</p> <p>-6 minis forages sont réalisés en relation avec le ministère de l'hydraulique à hauteur de (25 000 000 x 6) = 150 000 000 F CFA.</p> <p>Le programme travaillera en étroite</p>
---	---	--	---	--

			collaboration avec le PEPAM Total eau : 480 000 000 FCFA
		TR : 1 944 000 000 F CFA	2 205 000 000 FCFA
TOTAL COMPOSANT 2			
Axe stratégique SNDES : humain, développement social et Bonne gouvernance	Sous objectifs CRSIPTF	OS 3 : Renforcer les capacités techniques et managériales des femmes, des jeunes et des partenaires institutionnels et communautaires impliqués : OMD : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim	Indicateur d'effet
		Effets recherchés	
		<ul style="list-style-type: none"> Meilleure responsabilisation des femmes et jeunes dans la formulation et la mise en œuvre de leurs initiatives et capacités productives. Une plus grande efficacité des partenaires institutionnels et communautaires dans la réalisation de leurs missions d'encadrement et de suivi évaluation des actions destinées aux femmes et aux jeunes en matière de création d'emploi, de revenus et d'accès aux services sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> L'autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes et l'affirmation de leurs droits sont pris en charge dans les stratégies et programmes de développement économique et social Le renforcement des capacités des partenaires institutionnels et communautaires assure une plus grande efficacité dans la conduite de leurs missions d'encadrement et de suivi évaluation et favorise les conditions d'une bonne gouvernance dans la gestion des ressources publiques et des processus de planification et de développement économique local
			Stratégie de partenariat : Un accent particulier sera mis sur la consolidation et le renforcement des stratégies de renforcement de capacités déjà capitalisés ainsi que des dispositifs de ciblage, de suivi évaluation et d'information existants dans les différents secteurs. L'implication des réseaux sociaux à travers les Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC), les organisations de la société civile (ONG) et le secteur privé sera favorisée dans la réalisation des stratégies et autres outils de renforcement de capacités. De plus des alliances et partenariat seront noués avec d'autres projets et programmes similaires (PRP, PIDES, ANCAR, PNLD, ADEPME, PRODAM, ITA, etc.) principalement au niveau décentralisé.
Résultats recherchés	Indicateurs de succès	Activités majeures	Apports
R1 Les capacités des femmes, des jeunes et des autres acteurs dans le domaine économiques sont renforcées ;	-Une stratégie accélérée élaboré et disponible -Un dispositif institutionnel et communautaire de prise en charge des bénéficiaires est mis en place et	- Elaborer une Stratégie Accélérée de Développement des Compétences (SADEC) prenant en compte les différents domaines d'intervention et les groupes cibles (femmes et jeunes) - Mettre en place et renforcer le dispositif	

<p>renforcé ans les zones</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sessions organisées dans les régions - Nombre de sessions de formation organisées pour les MPE. - Nombre de sessions de formation au profit des membres des comités de gestion des plateformes - nombre de sessions de formation organisées au profit des bénéficiaires des lignes de crédit - Nombre de sessions de formation organisées au profit des partenaires institutionnels - Nombre de sessions de formation organisées au profit des plateformes - Nombre de sessions de formation organisées au profit des MEC et des partenaires - Nombre de guides et d'outils élaborés et vulgarisés - Une stratégie et un plan de communication sont élaborés et mis en œuvre 	<p>institutionnel (plateformes techniques opérationnelles – PTO) et communautaire (Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaire – APDC) de prise en charge des femmes et des jeunes dans les zones d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en formation et qualifications professionnelles des femmes et des jeunes dans les différentes filières productives - Renforcer les capacités des acteurs bénéficiaires de ligne de crédit ou de financement destinés à l'insertion. - Identifier les besoins en renforcement de capacités techniques et d'intervention des partenaires institutionnels concernés - Former les membres des comités de gestion des plateformes - Renforcer les capacités des membres des MEC et des partenaires - Élaborer et vulgariser les guides et outils de gestion des infrastructures communautaires - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie et d'un plan de communication destinés à l'ensemble des acteurs et partenaires - Appui conseil - Gestion et suivi des actions 	<p>TR : 250 000 000 FCFA</p>	<p>Renforcement des capacités des partenaires institutionnels 150 000 000 F CFA</p>
<p>R 2 : Les capacités managériales et techniques des femmes et des jeunes sont renforcées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -un rapport diagnostic sur les capacités organisationnelles et techniques des cibles est disponible - Un rapport diagnostic sur les capacités managériales des structures institutionnelles et communautaires est disponible - La stratégie du programme est élaborée et mis en œuvre - Nombre de modules retenus -Nombre de sessions de formation organisées 	<p>-Diagnostiquer les capacités organisationnelles et techniques des jeunes et des femmes dans les zones cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> -Diagnostiquer les capacités managériales des structures institutionnelles et communautaires d'encadrement des jeunes et des femmes - Élaborer et mettre en œuvre une Stratégie Accélérée de Développement des Compétences (SADEC) prenant en compte capacités managériales et techniques des organisations de femmes et de jeunes - Mettre en œuvre les différents modules de la 	<p>Diagnostic 150 000 000 FCFA</p> <p>Elaboration stratégique 150 000 000 F CFA</p>
			<p>CSO-PLCP/MFEEF_UCSP/MJEPVC</p>

	<p>SADEC notamment dans les domaines de la gestion de projet, du management, des techniques d'organisation, de commercialisation de produits (TRI, CREE, GERME, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui conseil - suivi des actions 	<p>Modules et sessions de formation 300 000 000 F CFA</p> <p>TR : 600 000 000 FCFA</p>
R3 : Les dispositifs de ciblage de suivi évaluation et d'information sur l'emploi et les conditions de vie des femmes et des jeunes sont améliorés ;	<p>-Nombre de femmes et de jeunes cibles dans les zones d'intervention -le dispositif institutionnel de prise en charge des femmes et des jeunes est renforcé -des plans d'action régionaux et départementaux sont élaborés et réalisés -une base de données sur l'emploi des femmes et jeunes est disponible -une matrice des intervenants en matière d'emploi est disponible dans chaque zone d'intervention - un système d'information géographique est réalisé en partenariat avec l'ANSD - les informations et données sont diffusées</p>	<p>- Cibler les femmes et les jeunes dans les zones d'intervention - Renforcer le dispositif institutionnel de prise en charge des femmes et des jeunes -Elaborer et réaliser des plans d'actions régionaux et départementaux - Elaborer une base de données sur l'emploi des jeunes et des femmes - Elaborer et réaliser une matrice des intervenants en matière d'emploi dans chaque zone d'intervention -Elaborer et mettre en œuvre un Système d'Information Géographique en rapport avec l'ANSD. - Diffuser les informations et données pour alimenter les plateformes d'échange et de dialogue sur les politiques et mesures (foras, salons, etc.)en matière d'emploi des femmes et des jeunes.</p> <p>-Equipements</p> <ul style="list-style-type: none"> -Appui conseil -Suivi évaluation
TOTAL COMPOSANTE 3		1 231 000 000 FCFA

Composante 4 : Coordination, gestion et suivi évaluation du programme

Produits recherchés	Indicateurs de succès	Activités majeures	Apports
R1 : Une Unité de Coordination du Programme (UCP) est mise en place et rendue fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - le personnel (experts et équipe d'appui technique) est recruté selon les procédures arrêtées. - les moyens logistiques et matériels acquis et mis en place. - les charges de fonctionnement sont correctement assurées. -les rapports d'activités trimestriels et annuels sont régulièrement disponibles. - les rapports financiers et d'audit élaborés sont régulièrement disponibles et validés. - les rapports des missions de supervision, de revue à mi parcours, d'évaluation et d'achèvement sont élaborés et disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Salaires Du Personnel : CN (01), Experts (05), RAF (01), Comptable (01), Secrétaires (03), Chauffeurs (03), Gardiens (02). Au Niveau National. - CR (06),Animateur En Développement (06), Comptables (06), Secrétaires (06), Chauffeurs (06), Gardiens (12) Au Niveau Régional. - Equipements/Logistiques : entretien et réparation - Dotation en carburant - Équipements et matériels de bureaux - Eau, électricité, téléphone, internet - Charges locatives - Missions de supervision - Revue, évaluation à mis parcours, évaluation finale et rapport d'achèvement - 	TR : 1 022 000 000 FCFA
R2 : Un système interne de gestion et de suivi évaluation est mis en place et rendu fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Un système interne de gestion est mis en place - les rapports d'activités trimestriels et annuels sont régulièrement disponibles. - les rapports des missions de supervision, de revue à mi parcours, d'évaluation et d'achèvement sont élaborés et disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de logiciels de gestion comptable adaptés. - Elaboration et mise en œuvre d'un Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables. - Elaboration et mise en œuvre de manuels opérationnels et techniques. - Elaboration et mise en œuvre d'outils et applications de suivi évaluation technique. - Elaboration et production de rapports trimestriels et annuels des activités du programme. - Préparation et organisation des missions de supervision, de revue à mis parcours, d'évaluation et d'achèvement 	TR : 350 000 000 FCFA
TOTAL COMPOSANTE 4			1 372 000 000 FCFA

COUT TOTAL COMPOSANTES 1, 2, 3 et 4 = 17 000 000 000 F CFA

Composante 1 : 12 192 000 000 F CFA soit 71,72%

Composante 2 : 2 205 000 000 FCFA soit 12,97%

Composante 3 : 1 231 000 000 FCFA soit 7,24%

Composante 4 : 1 372 000 000 FCFA soit 8,07%